



HAL
open science

La symbolique franco-allemande en panne d'idées?

Mathias Delori

► **To cite this version:**

Mathias Delori. La symbolique franco-allemande en panne d'idées?. Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2007, 100, pp.11-21. halshs-00169439

HAL Id: halshs-00169439

<https://shs.hal.science/halshs-00169439v1>

Submitted on 3 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction : La symbolique franco-allemande en panne d'idées ? Pour un retour critique sur le grand récit de la réconciliation.

Mathias Delori, ATER en science politique à
l'IEP de Grenoble, Doctorant à l'UMR PACTE

On sait, depuis les travaux de Valérie-Barbara Rosoux¹, qu'un élément moteur du rapprochement franco-allemand fut la diffusion, par les chefs d'Etat et de gouvernement, d'un grand récit historique² visant à apaiser le souvenir du passé conflictuel et à poser les bases d'une coopération. A partir du début des années 1960, les discours officiels des chefs d'Etat et de gouvernement français et allemands ont en effet exhibé une représentation finalisée de l'histoire qui contrastait avec les instrumentalisation du passé valorisées à d'autres époques. Ce travail sur le sens des guerres franco-allemandes était rendu possible par le caractère malléable de la mémoire : « L'élaboration de ce récit rappelle que la représentation officielle du passé possède à la fois une dimension historique et une dimension de fiction, de construction imaginaire, le but étant de donner à l'histoire un sens parmi d'autres »³. Ce « travail de mémoire » s'appuyait sur un certain nombre de mécanismes caractéristiques : dilution du souvenir des guerres franco-allemandes dans une histoire ancestrale (pensons à toutes les références gauliennes ou mitterrandiennes à un *Regnum Francorum* mythifié⁴), présentation de la Grande guerre comme une « guerre civile européenne », célébration des moments d'harmonie etc. On trouve un condensé de ce grand récit dans l'image de François Mitterrand et Helmut Kohl se tenant la main en septembre 1984 devant l'ossuaire de Douaumont. Le communiqué de presse énonçait alors : « La guerre a laissé à nos peuples ruines, peines et deuils. La France et la République d'Allemagne ont tiré la leçon de l'Histoire. L'Europe est notre foyer de civilisation commun et nous sommes les héritiers d'une grande civilisation européenne. C'est pourquoi, Français et Allemands, nous avons choisi il y a près de 40 ans de renoncer aux combats fratricides et de nous atteler à la construction en commun de l'avenir. Nous nous sommes réconciliés. Nous nous sommes entendus. Nous sommes devenus des amis » (F. Mitterrand, Helmut Kohl, 22.9.1984).

Comme toute représentation historique, le grand récit de la réconciliation franco-allemande comporte une part d'oubli⁵. Il suffit pour s'en rendre compte de mesurer à quel point cette mémoire officielle franco-allemande privilégie les lieux de mémoires consensuels aux épisodes historiques qui inspirent la plupart des débats mémoriels contemporains. Depuis les années 1970, ces derniers sont incontestablement centrés, en France comme en Allemagne, sur la Seconde guerre mondiale et plus précisément sur la question des responsabilités nationales dans les crimes commis à l'encontre des populations civiles⁶. Pourtant, les questions posées par la dernière guerre sont très largement⁷ exclues du grand récit de la réconciliation. Les principaux théâtres des grand-messes franco-allemandes ont ainsi pour noms Reims, Verdun ou Versailles, trois lieux de mémoire essentiellement associés à l'Histoire de France et à la Première guerre mondiale. Lorsque de Gaulle et Adenauer écoutent un *Te Deum* dans la cathédrale de Reims en 1962, l'image de la capitulation du Reich le 7 mai 1945 ne se situe qu'en arrière plan ; la symbolique vise plutôt à confondre dans un même récit l'histoire de France et celle des relations franco-allemandes : détruite par l'artillerie allemande en 1918, la cathédrale de Reims est aussi et surtout le lieu mythique du Baptême de Clovis et du sacre des rois. Lorsque Mitterrand et Kohl se recueillent ensemble à Verdun devant l'ossuaire de Douaumont en septembre 1984, les images de la dernière guerre pèsent également bien peu au regard de l'évocation de la partition de l'Empire de Charlemagne et du martyr partagé de 1916⁸. En choisissant de commémorer le traité de l'Elysée à Versailles en janvier 2003, G. Schröder et J. Chirac se sont inscrits dans la même veine narrative que leurs prédécesseurs : le lieu renvoie, lui aussi, à la question du règlement

malheureux des conflits de 1871 et de 1918. Au final, les rares incursions de la symbolique du côté de la deuxième guerre mondiale ne semblent se produire que lors des grandes commémorations internationales⁹. Il existe donc un décalage entre la mémoire officielle franco-allemande et l'évolution des débats dans les deux sociétés.

Ce décalage est problématique pour au moins trois raisons. Il suggère tout d'abord que la symbolique franco-allemande se trouve en panne d'idées. Les mises en scènes franco-allemandes des années 1960 et 1970 avaient ceci de remarquable qu'elles proposaient à la relation franco-allemande un sens nouveau. Quelle direction la thématique de l'union carolingienne et des martyres partagés suggèrent-elles aujourd'hui ? La reproduction du récit sur la réconciliation a ensuite pour conséquence qu'il ne parvient plus à fédérer les mémoires vives contemporaines. Ce déficit régulateur n'est certes pas, en soi, problématique - la vitalité d'une société démocratique se mesure aussi à sa capacité à laisser s'exprimer les mémoires dissidentes ou contestatrices - mais certaines représentations de la réconciliation franco-allemande qui ne trouvent pas voix au chapitre sont aujourd'hui déviées de leur signification à des fins idéologiques contestables. Les silences du récit de la réconciliation risquent en d'autres termes d'être instrumentalisés. Une dernière considération plaide pour un retour critique sur ce récit officiel. Comme tout épisode historique, la réconciliation franco-allemande comporte quelques zones d'ombres que la mémoire des sommets franco-allemands passe sous silence. Il semble permis, 60 ans après la fin de Seconde guerre mondiale, d'exhumer quelques-unes de ces mémoires honteuses. L'exemplarité tant proclamée du rapprochement franco-allemande est à ce prix.

L'air de la « commémoration convenue »¹⁰

Le décalage entre la représentation officielle de l'histoire franco-allemande et l'évolution des débats dans les deux pays pose problème du point de vue de la raison d'être de cette symbolique. L'époque où l'amitié entre les deux pays pouvait apparaître comme une fin en soi semble heureusement révolue. L'évocation des martyres partagés et de la partition de l'Empire de Charlemagne a certes incontestablement joué un rôle dans l'apaisement des souvenirs du passé conflictuel. Mais cette symbolique fait elle pour autant encore sens aujourd'hui ? Pourquoi continue-t-on à se mettre en scène à Reims, Verdun ou Versailles alors que les lieux de cristallisation des débats mémoriels contemporains ont pour noms Oradour-sur-Glane, Drancy ou Buchenwald ? Face à la question essentielle de la construction du sens dans la relation franco-allemande, la symbolique de la réconciliation apparaît en panne d'idées.

Ces questions se trouvent au cœur de la contribution de Valérie Rosoux. Après avoir souligné combien le grand récit franco-allemand constitue un cas d'école en termes d'usage pacifique du passé en relations internationales, elle souligne que la mémoire officielle ne peut se penser en dehors des dynamiques qui affectent la société. La mémoire officielle ne saurait être purement artificielle ; elle contribue, dans un dialogue permanent avec les mémoires vives et les souvenirs, à construire la mémoire collective.

Or des mémoires dissidentes émergent qui visent à donner un sens nouveau à la coopération entre les deux pays. Mathias Delori revient dans son article sur une tentative, issue de la société civile, de construction d'un sens nouveau dans les relations franco-allemandes. Il y a quelques années, une organisation franco-allemande est en effet devenu le vecteur d'une mémoire portée par les témoignages des acteurs¹¹ et par les historiens (voir sur ce point la contribution de Guilhem Zumbaum-Tomasi dans ce volume), mais curieusement oubliée par les responsables officiels : celle des Allemands, et plus généralement des émigrés antifascistes, dans la Résistance française. A l'heure où l'amitié franco-allemande ne

constitue plus une fin en soi, la consécration officielle de cette mémoire permettrait peut-être d'exprimer avec force ce qui pourrait être une nouvelle finalité du projet franco-allemand : la création d'une Europe fondée non plus sur la nécessité mais sur des valeurs communes.

L'instrumentalisation des silences du récit de la réconciliation

Une deuxième considération plaide pour un examen critique du grand récit de la réconciliation : des représentations historiques légitimes, qui n'ont pas encore trouvé voix au chapitre, sont aujourd'hui captées par des vecteurs de mémoire qui les écartent de leur signification véritable. Deux exemples illustrent cette idée : le premier renvoie au problème de la place de la mémoire juive dans le récit de la réconciliation ; le second concerne la question des points de rupture ou de passage entre la période de la Collaboration et le rapprochement de l'après-guerre.

Nous avons déjà mentionné le fait que le récit officiel de la réconciliation franco-allemande penche vers la Première guerre mondiale et n'offre guère de place à la mémoire du génocide des juifs. Ce fait s'explique de plusieurs manières. On peut tout d'abord souligner qu'à l'époque où ce grand récit fut institué, c'est-à-dire au début des années 1960, la Shoah ne se situait pas encore au premier rang dans les représentations collectives ; c'est à partir de Mai 1968 que la nouvelle génération allemande a véritablement commencé à demander des comptes à celle qui l'a précédée ; c'est à la même époque que le mythe résistancialiste a commencé à se fissurer du côté français. La symbolique franco-allemande se serait en d'autres termes contentée, au départ en tout cas, de répéter les silences des deux sociétés. Une deuxième explication, plus profonde car plus intemporelle, renvoie à la dimension téléologique de la mémoire officielle : contrairement à l'historiographie scientifique, la mémoire officielle franco-allemande est très largement absorbée par sa finalité politique, en l'occurrence le rapprochement entre les deux pays. Si la Shoah ne sert pas l'argumentation, aucune considération morale ou scientifique n'oblige les responsables français et allemands à en faire un objet de leur récit commun. On notera d'ailleurs que la question de la responsabilité de chaque Etat dans ce crime inouï n'est pas « niée » puisqu'elle a fait l'objet de prises de positions officielles séparées de chaque côté du Rhin. Ces deux remarques rapidement esquissées devraient suffire à balayer la l'hypothèse d'après laquelle l'absence de la mémoire juive dans le récit officiel s'apparenterait à une forme d'oblitération.

L'effet désastreux de l'exclusion du génocide des juifs de la symbolique franco-allemande réside dans le fait que ce silence est aujourd'hui mal interprété. Dans *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*¹², Jean-Claude Milner tire par exemple argument de cette part d'oubli pour énoncer une thèse effroyable : l'Europe (d'ailleurs réduite à la relation franco-allemande) n'aurait depuis les Lumières qu'un seul problème, le Juif, et qu'une seule question, comment éliminer celui-ci de manière rationnelle et définitive : « Depuis la période des Lumières, l'Europe, éclairée par la science moderne et par la politique rationnelle, cherche une solution définitive du problème juif, comme elle a cherché, disons, une solution définitive du problème des marées, ou du problème de Molyneux, ou du problème du paupérisme » (p13). Un peu plus loin, Milner écrit que la construction européenne n'a été rendue possible que par la résolution, génocidaire, de sa question juive : « C'est l'Europe, telle qu'elle se constate impossible en 1939 et telle qu'elle se constatera enfin possible après 1945. Parce qu'après 1945, les Ashkénazes sont morts et, avec eux, le problème juif » (p63). Cette thèse inouïe, qui fait indistinctement de Rousseau, Goethe, Churchill, de Gaulle et Hitler les inventeurs des chambres à gaz n'est jamais démontrée, le livre n'étant qu'une suite d'assertions formulées de manière péremptoire. Le problème pour notre propos est que cette thèse repose sur l'argument empirique d'après lequel la réconciliation franco-

allemande se serait fondée sur l'oubli volontaire du génocide des juifs : « Le meilleur moyen d'oublier, c'est de récuser l'histoire comme telle. [Or] Tel est le sens profond de la réconciliation franco-allemande » (p64). L'absence du génocide des juifs dans le grand récit de la réconciliation franco-allemande est ainsi déviée de sa « non-signification » (cf supra) et investie dans une argumentation idéologique apparemment délirante¹³.

La deuxième partie de l'entretien avec Sonia Combe apporte sur ce point des clarifications utiles. Les élucubrations d'un Milner et toutes les instrumentalisation de la mémoire du génocide des Juifs interrogent le théoricien politique : existe-t-il une juste mémoire de cet événement ? Contre les négationnistes et révisionnistes de tout bord, il importe de rappeler que ce génocide constitue le « trait saillant » de la seconde guerre mondiale et de l'histoire contemporaine. Mais ce constat ne légitime pas les entreprises de transformation de cette mémoire en religion civile.

Un autre impensé ponctuel de la réconciliation franco-allemande est aujourd'hui capté par les argumentations les plus contestables : la thématique des points de passage entre la Collaboration et le rapprochement franco-allemand. Cette question se décline concrètement de plusieurs manières : elle pose tout d'abord la problématique des carrières individuelles de collaborateurs qui auraient réinvesti leur capital militant dans les relations franco-allemandes après 1945 ; elle interroge ensuite celle des échanges culturels engendrés par la multiplication des contacts entre les populations : les relations entre occupants et occupés ont-ils contribué à la genèse d'un sentiment francophile en Allemagne ou germanophile en France ? Ce double questionnement a dans un premier temps été ignoré par les historiens occidentaux. L'idée de rapprochement allant dans le sens de l'histoire, il était hors de question de contester la dimension héroïque du processus ; les parcours personnels des Schuman, de Gaulle et Adenauer suffisaient d'ailleurs à prouver que l'idée de rapprochement franco-allemand ne pouvait être née que dans la Résistance.

Depuis quelques années, d'autres mémoires de ce processus remontent pourtant à la surface. Malgré leur extrême diversité, elles tendent à complexifier l'image que la réconciliation franco-allemande a voulu donner d'elle-même, suggérant des lignes de continuité là où nous ne nous représentons que rupture ou bouleversement. On peut citer à cet égard les prises de parole sur les enfants nés de couples binationaux entre 1940 et 1945, c'est-à-dire les enfants nés pendant la guerre d'un père soldat allemand et d'une mère française ou d'un père français (prisonnier ou volontaire en Allemagne) et d'une mère allemande. Les historiens évaluent à deux ou trois cents mille le nombre de ces « bébés boches »¹⁴. Cette mémoire nous rappelle que la période de la guerre a laissé dans les représentations collectives des traces plus complexes que ne le suggèrent les mythes officiels. On gagnerait, en prolongement de cette problématique, à explorer le rôle de l'Occupation dans la construction chez des centaines de milliers de futurs citoyens allemands d'une image complexe de la France voisine. Parallèlement, que reste-t-il des liens noués par les prisonniers ou les légionnaires français lors leur séjour forcé ou « volontaire » en Allemagne ? Ces mémoires discrètes frappent à la porte de nos représentations collectives.

Malgré les efforts louables de quelques historiens sérieux, cette question des points de continuité entre la Collaboration et la réconciliation est également trop souvent captée par l'historiographie d'extrême droite. Dans les années 1950, l'ancien ambassadeur du Troisième Reich à Paris Otto Abetz, observait déjà en ces termes l'association naissante entre les deux pays : « Un rapprochement s'esquisse même aujourd'hui entre les Français ex collaborateurs et ceux des éléments de la Résistance qui ont des conceptions politiques prévoyantes et vraiment européennes »¹⁵. Ce faisant, Abetz énonçait une thèse qui allait inspirer l'historiographie nationaliste pendant des décennies : les intellectuels collaborationnistes auraient été les premiers européens. Aujourd'hui encore, il est particulièrement regrettable qu'un des rares ouvrages¹⁶ qui affronte le tabou des continuités entre Collaboration et

réconciliation soit l'œuvre de Dominique Venner un ancien dirigeant du groupuscule extrémiste « Jeune Nation » et fondateur de la revue nationaliste « Europe nouvelle ».

Toutes choses dissemblables par ailleurs, Dominique Venner emprunte le même chemin rhétorique que Jean-Claude Milner à propos de l'oubli de la Shoah par la mémoire officielle : il prend appui sur un silence de l'historiographie pour mieux détourner un impensé collectif de sa signification véritable. Témoignages à l'appui, Dominique Venner pose que la multiplication des contacts interpersonnels entre Français et Allemands antibolchevicks contribua grandement à l'émergence de l'idée européenne « On vit des nationalistes français, élevés dans la haine du boche, oublier leur chauvinisme et se prendre d'amitié pour le peuple allemand. Malgré Hitler (...), on vit aussi naître la réciproque chez les Allemands » (p525). Cette déconstruction facile de la mémoire héroïque des origines de la construction européenne aurait pu se lire dans une histoire apolitique des transferts culturels franco-allemands. Chez Venner, elle débouche cependant sur une tentative de réhabilitation des collaborationnistes des deux bords. Otto Abetz est par exemple présenté comme un « francophile rhénan, de tradition pacifiste et social-démocrate [qui], du fait de ses tendances propres¹⁷, approuvait d'instinct les directives de Hitler » (p524). Robert Brasillach apparaît pour sa part en « oublié de l'histoire littéraire », fasciste de conviction certes, mais avant tout victime de la fureur de l'épuration. Les silences du récit de la réconciliation donnent trop de grain à moudre aux penseurs qui flirtent avec la nostalgie de la Collaboration.

Dans son article, Fritz Taubert analyse les récits produits par ces anciens collaborateurs au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il montre comment ces acteurs ont construit une équivalence sémantique douteuse entre rapprochement de l'entre-deux-guerres, Collaboration et réconciliation. Fritz Taubert démontre très finement que ces discours ne sont pas restés circonscrits aux cercles d'extrême droite. S'appuyant sur les écrits de l'académicien Thierry Maulnier, il montre que ces thèses ont aussi reçu un accueil favorable dans des milieux proches du pouvoir.

On perçoit au travers de ces deux exemples, le silence sur le génocide des Juifs d'une part, et la question des lignes de continuité entre Collaboration et réconciliation d'autre part, que le resserrement de la mémoire officielle de la réconciliation sur la sémantique des années 1960 est devenu contreproductif.

Exhumer les mémoires « honteuses » de la réconciliation

Le dossier vise enfin à explorer un troisième type d'épisode historique passé sous silence par la mémoire officielle, celui des « mémoires honteuses de la réconciliation ». La réconciliation franco-allemande est à juste titre citée en exemple dans tous les ouvrages sur la résolution des conflits. L'histoire mondiale n'est en effet pas riche de transitions aussi spectaculaires d'un passé dramatiquement conflictuel vers une relation de coopération. L'exemplarité du processus gagnerait cependant en clarté si un coup de projecteur était porté sur quelques épisodes peu glorieux ignorés du récit officiel. La question du sort des prisonniers allemands en France après la guerre illustre cette idée.

Cette histoire, encore largement méconnue, est celle de la mort de dizaines de milliers d'Allemands dans des camps de prisonniers en France de 1945 à 1949. Au-delà des polémiques qui ont entouré ces révélations (voir infra), tout le monde s'accorde pour reconnaître les quelques faits suivants. Au lendemain de la guerre, la France fit pression sur les Anglais et les Américains pour obtenir au titre des réparations quelques 1 750 000 prisonniers allemands. Dans un premier temps réticents, les Américains finissent par céder partiellement à cette requête et livrent aux autorités françaises, en juillet 1945, plusieurs centaines de milliers d'anciens soldats de la Wehrmacht. Ces hommes, qui se trouvaient déjà

au moment de leur transfert dans un état de santé déplorable, ont indubitablement manqué de nourriture et de soin. Un drame humanitaire fut rapidement pressenti et dénoncé. Le 19 septembre 1945, Serge Bromberger écrivait dans un éditorial du Figaro : « ce qui est inadmissible, pour toute conscience de Français civilisé, c'est que, dans un certain nombre de camps, soient violées, au détriment des Allemands, non seulement les règles internationales concernant les prisonniers de guerre, mais encore les lois les plus générales qui commandent, même à l'égard des vaincus, le respect de la dignité humaine »¹⁸. Malgré cette mise en garde, les mauvais traitements se poursuivirent et plusieurs dizaines de milliers de prisonniers disparurent dans des conditions encore non élucidées.

La pénurie des ressources de l'époque explique-t-elle à elle seule ce drame humanitaire ? Les autorités françaises ont-elles simplement tardé à réagir ou a-t-on délibérément affamé et laissé mourir ces anciens soldats ? Cette dernière hypothèse fut reprise par un romancier canadien qui publia à la fin des années 1980 un livre à scandale sur ce sujet¹⁹. Dans cet ouvrage, l'auteur avance sans apporter véritablement de preuves que « les Français affamèrent délibérément certains prisonniers, [notamment] afin de provoquer leur engagement volontaire dans la Légion étrangère » (p148). Il énonce également un nombre de morts effroyable : d'après ses estimations les plus basses, 170 000 prisonniers auraient été « perdus pour raisons diverses » (p161) dans les camps français. Les chiffres que Bacque avance ne semblent pas non plus bien étayés.

Ces approximations, ainsi que le succès du livre dans certains milieux intellectuels peu recommandables, ont motivé une déferlante de critiques²⁰. Si ces dernières ont efficacement contribué à mettre le doigt sur les « à peu près » et les surinterprétations de l'ouvrage, force est de constater que la controverse n'a pas débouché sur un examen minutieux de la question de fond posée, après Bacque, par Sonia Combe : « dans quelle mesure et dans quelles circonstances a-t-on laissé mourir de faim des prisonniers allemands dont on peut se douter qu'aux souffrances de la faim durent bien s'en ajouter d'autres ? »²¹. Danièle Voldman a certes apporté un éclairage sur une partie du problème – l'utilisation indigne de ces prisonniers à des fins de déminage²² - mais la question des conditions de ces disparitions n'est toujours pas éclaircie. Dans son introduction à la version française, Bacque ouvrait pourtant une brèche : « Il est certain que de nombreux érudits trouveront des défauts à ce livre. J'en revendique la pleine responsabilité. Leurs critiques seront les bienvenues et je salue par avance leurs travaux futurs, qui pourront aider à rétablir la vérité après une nuit de mensonges »²³.

On peut faire diverses hypothèses pour expliquer le silence de l'historiographie et des politiques sur cette question. Dans *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*²⁴ et dans l'entretien accordé à cette revue, Sonia Combe pose le problème en termes de rétention d'information du côté des autorités françaises et cite cet exemple pour étayer un regard critique sur la déférence des historiens français à l'égard de la mémoire officielle. Peut-on avancer l'hypothèse complémentaire d'après laquelle la mémoire de cet épisode aurait été sacrifiée sur l'autel de la réconciliation franco-allemande ? On est en effet en droit de s'étonner que parmi les centaines de pages de discours officiels qui composent le récit de la réconciliation, on n'en trouve pas une seule qui mentionne cet épisode. On comprend aisément le malaise des deux gouvernements : côté français, cette histoire est à la fois une « mémoire honteuse » et un épisode dissonant dans le mythe d'une France héroïque qui aurait noblement tendu une main à son voisin ; en Allemagne, toute mise en avant d'une « mémoire victimaire » est délicate car elle risque d'être relayée par les partisans d'une relativisation de la responsabilité allemande dans les crimes de la Seconde guerre mondiale. Si l'on ajoute à ces deux considérations le fait que, de 1945 à 1947, un des responsables du sort de ces prisonniers au ministère français des armées avait pour nom Joseph Rovin²⁵, une des figures les plus emblématiques du rapprochement franco-allemand, on pressent qu'on se

trouve face à un nœud mémoriel qui dépasse la problématique des tabous respectifs des deux sociétés et entre directement en résonance avec la problématique de notre dossier.

On a donc de bonnes raisons de penser que cet épisode méconnu du sort des prisonniers allemands en France après la guerre est une « mémoire enfouie » de la réconciliation au sens où des intérêts nationaux convergents s'opposent encore à son exhumation. Fabien Theofilakis, qui s'intéresse dans ses travaux de recherche à la mémoire de cet épisode, propose un point de vue très nuancé sur cette question. Il explique que les autorités allemandes ont longtemps considéré ce champ de recherche comme un sujet politiquement sensibles sans pour autant interdire aux historiens l'accès aux archives. Sur sujet comme sur d'autres, ce numéro doit permettre d'ouvrir ou d'entretenir le débat.

¹ Rosoux Valérie-Barbara, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles, Edition Bruylant, 2002, 403 p.

² Ricoeur Paul, *Temps et récit. 1/ L'intrigue et le récit historique*. Paris, Gallimard, 1983.

³ Rosoux Valérie-Barbara, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles, Edition Bruylant, 2002, 403 p.

⁴ Le 17 juin 19.66, de Gaulle déclarait par exemple que le Traité de l'Elysée signé trois ans auparavant a permis de tourner la page « depuis qu'à Verdun même, il y a 1123 ans, se divisa l'Empire de Charlesmagne ». Rosoux Valérie-Barabra, 2002, Op cit.

⁵ Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Seuil, 2000, 676 p.

⁶ Rousso Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris, Seuil, 1990, 414 p; Hilberg Raul, *La politique de la mémoire*. Paris, Gallimard, 1996, 212 p..

⁷ Ce qui ne veut certes pas dire qu'elles ne sont pas visées implicitement. Valérie B. Rosoux note à ce propos que les référents du récit ne sont pas toujours énoncés. Lors d'une commémoration de la bataille de Verdun en 1966, de Gaulle évoque par exemple le passé du Maréchal Pétain sans prononcer un mot sur son rôle en 1940. Il est cependant évident qu'il vise indirectement cet épisode : « Le but est d'évoquer le souvenir le moins consensuel [le rôle de Pétain en 1940] par le biais d'un épisode à ce point glorieux [les exploits du même homme en 1916] qu'il 'détente' en quelque sorte sur le premier, qu'il en relativise l'amertume » Rosoux Valérie-Barbara, 2002, op cit.

⁸ Moller Horst and Morizet Jacques, *Allemagne-France, Lieux et mémoire d'une histoire commune*. Paris, Albin Michel, 1995, 235 p.

⁹ Le chancelier Schröder fut pour la première fois invité à une commémoration du Débarquement allié le 6 juin 2004

¹⁰ Ricoeur Paul, 2000, op cit.

¹¹ Leo Gehrard, *Un Allemand dans la Résistance. Le train pour Toulouse*. Tirésias, 1997, p..

¹² Milner Jean Claude, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*. Paris, Verdier, 2003, 155 p.

¹³ En réalité, l'auteur a un objectif précis : dénier aux Européens le droit de critiquer Israël. Comment pourraient-ils en effet se le permettre à partir du moment où il est admis que l'Europe, compte tenu de son histoire, « ne peut qu'être profondément anti-juive » op cit. p..

¹⁴ Truc Olivier, Weber Christophe, et al., *Enfants de boche*, Sunset-Presse. France3 télévision, 2003.

¹⁵ Abetz Otto, *Histoire d'une politique franco-allemande. 1930-1950. Mémoires d'un ambassadeur*. Paris, Stock, 1953, 356 p.

¹⁶ Venner Dominique, *Histoire de la collaboration*. Paris, Pygmalion, 2000, 766 p.

¹⁷ C'est moi qui souligne. On aurait aimé que l'auteur en dise davantage sur les « tendances propres » qui inspirèrent Otto Abetz lorsqu'il écrivit une histoire de sa politique franco-allemande de 350 pages sans dire un mot des crimes du Troisième Reich.

¹⁸ Bromberger Serge, "Editorial. Ne pas leur ressembler." *Le Figaro*. 1945, pp.

¹⁹ Bacque James and Ludet Catherine, *Morts pour raisons diverses : enquête sur le traitement des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français à la fin de la seconde guerre mondiale*. Paris, Sand, 1989, 323 p..

²⁰ NASSIB Sélim - « En quête des camps de la mort pour soldats du Reich » - Libération, 4 décembre 1989 ; ROUSSO Henri - « L'invention d'un génocide », *Le Monde*, 27 avril 1990 ; AMBROSE Stephen E. - « James Bacque's 'Other Losses'. Ike and the Disappearing Atrocities » *New York Times Book Review*, February 24, 1991.

²¹ Combe Sonia, *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*. Paris, A. Michel, 1994, 327 p.

²² Voldman Danièle, *Le déminage de la France après 1945*. Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, 184 p.

²³ Bacque James and Ludet Catherine, 1989, op cit.

²⁴ Combe Sonia, *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*. Paris, A. Michel, 1994, 327 p.

²⁵ Joseph Rován fait partie des figures héroïques de la réconciliation franco-allemande. Il a pris position dès 1945 pour que la France adopte une attitude responsable à l'égard de l'Allemagne. Rován Joseph, "L'Allemagne de nos mérites." *Esprit*. 11, 1945, pp pp 529-540. Il a également mené une action constructive en Allemagne à la fin des années 1940, notamment dans le cadre de la rééducation d'anciens officiers du Reich. A peu près simultanément, il était chargé par Edmond Michelet, ministre des armées, de veiller au sort des prisonniers allemands en France. Il n'aurait pas pris la mesure du drame humanitaire et tardé à réagir. Dans *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950*, Martin Strickmann épingle Joseph Rován en ces termes: « Dans l'exercice de ses fonctions, Rován a ainsi créé deux classes de prisonniers de guerre: d'un côté la masse, qui pour partie reprocha à Rován pendant des décennies d'avoir vécu dans les conditions les plus déplorables, et une sorte d'élite d'anciens officiers d'autre part qui lui resta longtemps redevable d'avoir bénéficié d'une attention et d'un traitement privilégié ». („Rován schafft also qua Amt Zwei-Klassen-Gesellschaft deutscher Kriegsgefangener: Das Gros, das, anfangs in desolatesten Zuständen lebt und dies Rován z. T. noch Jahrzehnte später zum Vorwurf macht, und eine Art Elite ehemaliger Offiziere, die die Aufmerksamkeit und privilegierte Behandlung durch Rován erfährt und ihm hierfür noch Jahre später dankbar ist“) Strickmann Martin, *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950*. Frankfurt am Main, PeterLang, 2004, 512 p.